

RÈGLEMENT PARTICULIER

DU One Bad One 2027 (30&31 janvier 2027)

- 1- La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
- 2- Le GEO est M. Rodolphe DURANCEAU. Le Juge Arbitre est M. Christophe CAQUINEAU et le Juge Arbitre adjoint est Damien PROVOST
- 3- Le tournoi se déroulera suivant le Règlement général des Compétitions et les Règles Officielles de Badminton (édités par la FFBad).
- 4- Les matches du tournoi se déroulent en 2 sets gagnant de 15 points.
- 5- Une tenue de badminton conforme à la circulaire N°2 (3.1.C2) du Règlement Général des Compétitions est exigée sur les terrains. Cette circulaire sera affichée dans la salle le jour du tournoi.
- 6- Le tournoi est géré sous le logiciel BadNet ; les tirages au sort seront donc faits de manière informatique conformément à la réglementation FFBAD.
- 7- Le tournoi se déroulera sur deux jours, les samedi 30 et dimanche 31 janvier 2027.
- 8- Le tournoi se déroule de 8h00 à 22h00 le samedi et de 8h00 à 19h00 le dimanche (horaires maximums)
- 9- Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés à la FFBAD à la date du tirage au sort, ne faisant pas l'objet d'une suspension, dans les séries **N3, R, D, P et NC**.
- 10- Le tournoi Jeunes est ouvert aux catégories Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors
- 11- Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs (RGC, article 2.14)
- 12- Le tournoi Séniors est ouvert aux tableaux Simple Homme et Simple Dame.
- 13- Le tournoi Jeunes est ouvert aux tableaux Simple Homme et Simple Dame également.
- 14- Les tableaux seront constitués en prenant en compte le CPPH à J-15.
- 15- Les organisateurs se réservent le droit de scinder un tableau en cas d'inscriptions nombreuses dans la série. De la même manière, ils se réservent le droit de regrouper deux séries dans un tableau de manière à équilibrer les tableaux proposés.
- 16- Le nombre maximum de matches par journée est de 220.
- 17- Les joueurs seront retenus dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- 18- Les organisateurs du tournoi se réservent le droit d'annuler un tableau au cas où le nombre de participants de ce tableau serait inférieur à quatre joueurs (ou paires).
- 19- **Les participants ne peuvent s'inscrire que sur un seul tableau par jour.**
- 20- **Les inscriptions ouvrent le 20/08/2027 à 12h00. La date limite d'inscription est fixée au 22 janvier 2027 à 23h59 et les tirages au sort des tableaux se feront le 25 janvier 2027.**
- 21- Les inscriptions ne seront prises en compte qu'accompagnées du règlement en ligne sur le site Badnet.
- 22- Les droits d'inscription pour les tableaux séniors sont de **17 € pour un tableau, 22 € pour deux tableaux**. Pour les tableaux jeunes, **le tarif est de 15 € pour un tableau**.
- 23- Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort en cas de forfait.
- 24- L'ordre des matches respectera l'échéancier, dans la mesure du possible. Cependant, les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre pour le bon déroulement du tournoi. **Les matches pourront être lancés avec une heure d'avance.**
- 25- Les volants sont à la charge des participants à part égale ; en cas de litige, le volant officiel sera le YONEX AEROSSENSA 20 en vente dans la salle.

- 26- Les matchs seront autos arbitrés jusqu'aux demi-finales puis, dans la mesure du possible, ils seront arbitrés.
- 27- Le temps de repos minimum auquel les joueurs ont droit entre deux matchs est de vingt minutes (du dernier point joué au début du premier point du match suivant).
- 28- À l'appel de leur match, les joueurs disposent de trois minutes pour tester les volants, changer de tenue et s'échauffer avant le début du match.
- 29- **Tout volant touchant les infrastructures fixes ou mobiles sera compté comme faute en jeu comme au service.**
- 30- Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements.
- 31- Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique (voir chapitres 3.9 et 3.10 du Guide du Badminton). Ces codes seront affichés dans la salle.
- 32- Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les cinq jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la ligue (Maison régionale des sports, 2 avenue de l'université, 33400 TALENCE).
- 33- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents durant la compétition.
- 34- Tout joueur non présent sur le terrain dix minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le Juge Arbitre.
- 35- Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 36- Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs conseillers (2 au maximum), les organisateurs et les officiels techniques.
- 37- Les joueurs participants acceptent d'être pris en photo et vidéo à des fins promotionnelles pour le club organisateur.